

Touu sur <http://math.univ-lyon1.fr/wikis/action/doku.php>

Compte rendu de la manifestation du 20/01/09

La manif a démarré à 12h30 de la place des terreaux. Plus de 650 personnes présentes, selon la police. Disons 800, dont nos collègues et étudiants Stéphanois, selon les organisateurs. En tout cas ça faisait longtemps qu'on n'avait pas été aussi nombreux(ses),

Entre autres dans la manif une délégation de l'université de St Etienne. On s'est rendu en cortège des Terreaux jusque devant le rectorat.

Au rectorat, une délégation (comprenant 7 personnes, représentant les syndicats et collectifs suivants : *SNPREES-FO Lyon1*, *SNESup-FSU Lyon2*, *SUD Lyon1*, *Collectif IUFM Lyon*, *FRECSup-CGT INSA*, *SLR Lyon1*, *SNPREES-FO Université St Etienne*) a été reçue .

Nous n'avons pas été reçu par le recteur qui avait d'autres obligations, visiblement plus pressantes. Nous avons vu sa dir cab, son secrétaire général et trois autres administratifs du rectorat. Chacun notre tour nous avons expliqué les motifs de la colère. Le moment fort : quand on a rendu les notes retenues au secrétaire général. Il n'avait pas l'air super heureux. A la fin, les représentants du rectorat se sont regardés, vérifié(e)s qu'il (elles) n'avaient aucune question et on levé le camp. Bref à part la remise des notes, une certaine impression de perdre son temps. Ensuite AG inter-sites à Ly

[Les chiffres des notes retenues et transmises au Recteur \(Lyon 1\)](#)

<http://math.univ-lyon1.fr/wikis/action/doku.php?id=chiffrenoteretenues>

7 UFR/composantes ont retenus des notes et les ont transmises le 20 janvier au représentant du recteur. Bilan approximatif des UE concernées par cette rétention par composantes :

1. UFR de math : 12 UE (dans chacune de ces UE, c'est le responsable qui n'a pas transmis les notes). A rajouter à cela, les résultats des UE non fournies localement à l'administration, mais non fournies au Recteur)
2. UFR-STAPS : 52 UE (dans chacune de ces UE, toutes les notes n'ont pas été bloquées), représentant environ 550 notes bloquées
3. GEP : 5 UE en licence et 2 en master
4. UFR de biologie : 27 UE en licence
5. UFR d'informatique : 12 UE en licence (soit environ l'ensemble des licences), 8 UE en M1 et tous les PCI (3 transversales, représentant 1200 étudiants en licence), représentant en tout 23 listings
6. UFR de physique : 2 UE (d'environ 400 et 50 étudiant respectivement)
7. ISFA : 1 UE (calendrier décalé, car la date limite de rendues des notes est le 02 février)

Bilan : 124 UE sont bloquées, de la licence au M2. Un gros paquet de listings de notes (de mémoire un tas de 5 cm, avec les agrafes) a donc été remis !!!!

Compte-rendu l'AG-intersites de l'Académie à Lyon II, 20 Janvier 2009

- Environ 150 présents personnels et étudiants
- Les présents viennent de : Lyon I, Lyon II, Lyon III, INSA, ENS, Saint-Etienne et le Havre qui était notre invité.
- Beaucoup de discussions sur la nécessité d'intensifier l'action, ce qui paraît difficile avant reprise des cours (26 janvier à St-Etienne, 2 février à Lyon I, 9 février à Lyon II et Lyon III). Une collègue de Lyon III demande de l'aide, car il est difficile pour l'instant de mobiliser les personnels dans son université. Un étudiant de Lyon II rappelle que la mobilisation étudiante sera difficile dans son université compte tenu de la répression policière subie lors du blocage pour l'abrogation de la L.R.U.

L'AG a repris la Plate-forme revendicative de l'intersyndicale :

- Abrogation de la loi L.R.U. (sur les Libertés et les Responsabilités des Universités)
- Retrait du plan de « mastérisation » de la formation des maîtres
- Retrait du projet de décret modifiant les statuts des enseignants-chercheurs
- Retrait du projet du contrat doctoral unique
- Arrêt du démantèlement des organismes nationaux de recherche
- Rétablissement des 900 postes supprimés

et ajout des revendications étudiantes suivantes :

L'AG s'inquiète des décisions politiques prises par le gouvernement concernant les aides sociales délivrées par le CROUS. En effet, la suppression des points de charge, sous couvert d'une simplification du système de bourse a eu pour conséquences la baisse d'échelon et donc du montant de base de plusieurs centaines d'étudiants. De plus, le gouvernement accentue la précarité étudiante en faisant le choix de peu augmenter les bourses (+2.5) ainsi que le nombre de boursiers alors même que les dépenses des étudiants ont augmenté de plus de 5.9% .

Nous réaffirmons le fait que le CROUS doit rester l'acteur des services de la vie étudiante.

Nous exigeons que le gouvernement rétablisse les points de charge des bourses et augmente à la fois le nombre et le montant des bourses.

Cette plateforme a été votée à l'unanimité.

Motions

- L'appel à participer massivement à la grève et à la journée d'action

du 29 janvier (10h30, manufacture des tabacs). Vote : Pour : Assemblée. Abstention : 2. Contre : 0.

- L'A.G. intersites de Lyon se prononce pour que les différentes universités de Lyon et de St-Etienne s'engagent dans la grève reconductible dès la reprise des cours.

Vote : Pour : Assemblée. Abstention : 7. Contre : 0.

- L'A.G. intersites de Lyon demande que la coordination nationale et les syndicats nationaux appellent à une grève nationale reconductible.

Vote : Pour : Assemblée. Abstention : 13. Contre : 0.

- L'AG intersites de Lyon appelle à faire des A.G. dans chacun des sites (par U.F.R., services, ...) avant et après le 29 janvier.

Vote : Pour : Assemblée. Abstention : 0. Contre : 0.

Désignation de coordinateurs

- la liste des coordinateurs avec toutes leurs adresses e-mails est en cours de récolement et sera envoyé aux coordinations.

Appel de l'assemblée inter-sites du 20 janvier 2009 aux personnels et étudiants des établissements de l'académie de Lyon-Saint Etienne

150 personnels et étudiants, des universités Lyon 1, Lyon2, Lyon 3, Saint Etienne et de l'INSA, se sont réunis après la Manifestation de 600 personnes au rectorat, et ont adopté les résolutions suivantes :

**** Reprise de la plateforme intersyndicale de revendications :***

- * Abrogation de la loi L.R.U. (sur les Libertés et les Responsabilités des Universités)
- * Retrait du plan de «mastérisation» de la formation des maîtres
- * Retrait du projet de décret modifiant les statuts des enseignants-chercheurs
- * Retrait du projet du contrat doctoral unique
- * Arrêt du démantèlement des organismes nationaux de recherche
- * Rétablissement des 900 postes supprimés

et ajout des revendications étudiantes suivantes :

- L'AG s'inquiète des décisions politiques prises par le gouvernement concernant les aides sociales délivrées par le CROUS. En effet, la suppression des points de charge, sous couvert d'une simplification du système de bourse a eu pour conséquences la baisse d'échelon et donc du montant de base de plusieurs centaines d'étudiants. De plus, le gouvernement accentue la précarité étudiante en faisant le choix de peu augmenter les bourses (+2.5) ainsi que le nombre de boursiers alors même que les dépenses des étudiants ont augmenté de plus de 5.9% .
- Nous réaffirmons le fait que le CROUS doit rester l'acteur des services de la vie étudiante.
- Nous exigeons que le gouvernement rétablisse les points de charge des bourses et augmente à la fois le nombre et le montant des bourses.

**** Nous préparons ensemble la grève interprofessionnelle du 29 janvier.***

**** Nous appelons nos collègues des établissements de l'académie de Lyon-Saint Etienne à une grève reconductible dès la rentrée.***

**** Nous décidons d'envoyer un délégué à la coordination nationale appelée par Paris 1-Sorbonne le 22 janvier avec pour mandat de proposer :***

«une grève nationale reconductible à l'appel de la coordination nationale et des syndicats nationaux»

**** Nous appelons nos collègues, personnels et étudiants, de tous les établissements d'enseignement supérieur de Lyon et Saint Etienne à se réunir par établissement et par UFR pour reprendre ces revendications et discuter de ces propositions.***

La mise en place d'une Intersyndicale académique a été un premier pas pour coordonner le mouvement pour la sauvegarde de l'enseignement supérieur sur Lyon et Saint Etienne. Pour aller plus loin et constituer un Comité de coordination académique, une première liste de correspondants par site a été constituée :

- Lyon 1 : Comité de mobilisation de Lyon 1, Comité de mobilisation étudiant de Lyon 1, Collectif IUFM.

- Lyon 2 : SNESup et collectif des personnels mobilisés, Comité IEP enseignants, administratifs, étudiants.

- Lyon 3 : Un groupe d'enseignants juristes et un groupe d'étudiants.
- Université Jean Monnet de Saint Etienne : Coordination intégrant syndicats CGT-FO-SNESup et les représentants d'UFR et de services.
- INSA : Intersyndicale CGT-FSU-SUD.
- les deux ENS : Intersyndicale CGT-FSU, Comité de défense de l'école normale.

Pour étendre cette coordination nous proposons aux représentants de tous les établissements de Lyon ou Saint Etienne de prendre contact avec nous à l'adresse : coordlyonnaise@gmail.com

<http://math.univ-lyon1.fr/wikis/action/doku.php>

CR officieux coordination nationale du 22/01/09

La coordination nationale réunie ce jeudi 22 janvier 2009

La coordination nationale des universités a réuni le 22 janvier 2009 des délégués provenant de quarante six universités. Elle a voté les motions suivantes :

Motion n°1

La coordination nationale réunie ce jeudi 22 janvier 2009 condamne la mise en place d'une politique d'affaiblissement structurel de l'enseignement et de la recherche, la précarisation des personnels de toutes catégories, notamment au travers de l'individualisation des carrières, de la mise en place du nouveau contrat doctoral et des suppressions d'emplois, exige le rétablissement des postes supprimés, un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires dans les universités et les grands organismes de recherche, et soutient les mobilisations en cours.

Elle déclare que si le ministère ne retire pas, sans préalable :

- 1) le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs
- 2) la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degré

**L'université française se mettra en grève totale, reconductible et illimitée : le 2 février 2009
l'université s'arrête.**

Unanimité moins 3 voix contre

Motion n°2

La coordination nationale a également voté l'appel immédiat à la rétention des notes, la non transmission des maquettes de formation des enseignants du premier et du second cycle et le soutien aux mouvements de grève qui ont déjà commencé ainsi que l'appel au renforcement de la mobilisation dans tous les établissements.

Vote nc.